



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Pollution et nuisances

Question écrite n° 51042

Texte de la question

M. Frantz Taittinger souhaite attirer l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les dispositions envisagées lors d'une trop forte pollution atmosphérique à Paris. Il y a trois semaines, alors qu'un pic de pollution atteignant presque le niveau 3 de l'alerte AIRPARIF avait été décelé, une annonce avait indiqué que, le cas échéant, des mesures de circulation alternée dans la capitale et les communes limitrophes seraient prises si une telle situation devait se représenter. En tant que maire d'Asnières-sur-Seine, commune de la deuxième couronne parisienne, il s'inquiète des conséquences de telles dispositions qui, dans la pratique, sont difficilement réalisables. Néanmoins, il reste persuadé, comme de nombreux autres maires de communes avoisinantes, que les personnes ne pouvant se rendre à Paris en voiture seront amenées à stationner dans leurs communes ou près de 40 % des automobiles traversant ces villes sont en transit. Cela risquerait de provoquer, une pollution encore plus élevée dans des villes qui sont aussi polluées que Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine ou Clichy-la-Garenne et, des difficultés de stationnement et de circulation aux alentours des gares SNCF, des stations de métro et de bus. Dans ces conditions, il lui demande s'il ne serait pas sage d'étendre le dispositif à l'ensemble des communes de la grande couronne de la banlieue parisienne.

Données clés

Auteur : [M. Taittinger Frantz](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51042

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1995